

0660864F
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND
ALLEE DE BARCELONE
66350 TOULOUGES
Tel : 0468394940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/01/2023

Réuni le : 09/02/2023

Sous la présidence de : Jonathan Olieu

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

d'approuver la ventilation de la dotation horaire globalisée ci jointe et ses implications

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0